

27. Nevertheless, most of these countries have service obligations on official bilateral and, to a lesser extent, multilateral loans which, relative to their overall economic positions, constitute a heavy burden. Their debt problems are structural, in the sense that they derive from chronic conditions of underdevelopment and, in some cases, lack of resources. In most cases, they were exacerbated but not caused by the international upheavals of recent years. By the same token, they will be eased but far from solved by international economic recovery. The inflexibility of debt service obligations is particularly onerous for these countries, because their balance-of-payments positions are already so fragile and vulnerable. With service payments eating up increasing amounts of the new aid on which they continue to depend, these countries will need special policy measures from the international community.

THE DEBATE

28. As with other issues of international economic reform, that of debt first presents itself in the form of clear and startling contrasts between the opposing positions of the developed and developing countries. In short we begin with a debate, an often loud and rancorous debate. This debate is caricatured as consisting of developing countries on the one hand, repudiating all debt and demanding its cancellation as a matter of right, and of developed countries on the other hand, demanding complete repayment with no consideration of the needs and circumstances of developing countries.

29. An examination of the positions actually put forth by the "two sides" does not magically eliminate all differences but it does begin to qualify them and to put them in perspective. This in turn may suggest the seeds of partial agreement. For example, the Group of 77 issued the following demands in the Manila Declaration.²

- ODA—related debt relief, in the form of postponement or waiver of payments for developing countries seeking such relief.
- cancellation of ODA—related debt for the least developed, landlocked and island developing countries.
- postponement of ODA—related debt for the "Most Seriously Affected" (MSA) countries until they cease to be MSAs.
- multilateral institutions (such as the World Bank) to provide program assistance to Less Developed Countries in amounts no less than their debt service payments to those institutions.
- commercial debt to be consolidated and rescheduled over a period of at least 25 years.

In short even this most "radical" document does distinguish between ODA-related and commercial debt, between outright

27. Néanmoins, la plupart de ces pays ont au service de la dette des obligations relatives à des prêts bilatéraux officiels et, dans une moindre mesure, à des prêts multilatéraux qui, compte tenu de leur situation économique globale, constituent un lourd fardeau. Leurs problèmes d'endettement sont structurels, car ils dérivent de conditions chroniques de sous-développement et, dans certains cas, d'un manque de ressources. Le plus souvent, les problèmes ont été exacerbés par les bouleversements internationaux des récentes années, sans toutefois avoir été causés par ceux-ci. Aussi seront-ils atténués mais loin d'être résolus par la relance économique internationale. La rigidité des obligations au service de la dette est particulièrement lourde pour ces pays, en raison de la situation fragile et précaire de leur balance des paiements. Comme le service de la dette absorbe des sommes de plus en plus importantes qui sont prélevées sur les nouveaux fonds d'aide dont ils continuent à dépendre, ces pays auront besoin de mesures particulières de la part de la communauté internationale.

LE DÉBAT

28. Tout comme d'autres questions liées à la réforme économique internationale, celle de la dette se présente en premier lieu sous la forme de contrastes nets et saisissants entre la position des pays industrialisés et celle des pays en voie de développement. En résumé, notre point de départ est un débat, souvent aigre et animé. Sous une forme caricaturale, il oppose d'une part, les pays en voie de développement, qui refusent de reconnaître toutes dettes et exigent leur annulation comme un droit, et d'autre part, les pays industrialisés, qui exigent un remboursement intégral, sans aucune considération pour les besoins et la conjoncture des pays en voie de développement.

29. Un examen des positions avancées par les «deux parties» en cause n'élimine pas magiquement tous les différends, mais permet de les situer et de les placer dans leur perspective. Ceci est peut-être une façon de susciter un accord, fût-il partiel. Par exemple, le groupe des 77 a présenté les exigences suivantes dans la Déclaration de Manille:²

- allègement de la dette liée à l'APD en différant ou en abandonnant les paiements des pays en voie de développement qui cherchent à obtenir de l'aide.
- annulation de la dette liée à l'APD dans le cas des pays en voie de développement les moins développés, des pays sans littoral et des pays insulaires.
- le retardement du paiement de la dette figurant au chapitre de l'aide publique au développement pour les pays «les plus gravement touchés» jusqu'à ce qu'ils réussissent à améliorer leur sort.
- l'apport par les institutions multilatérales, comme la Banque Mondiale, d'une aide aux programmes des pays en voie de développement sous forme de montants au moins égaux aux paiements effectués au service de la dette de ces pays à ces institutions.
- que l'on procède au réaménagement, échelonné sur une période d'au moins 25 ans, de la dette commerciale des pays en voie de développement concernés.

Bref, même ce document très «radical» établit une distinction entre la dette figurant au chapitre de l'aide publique au